

Création micro entreprise sur internet

Par kairon, le 20/02/2008 à 17:40

Bonjour,

Je cherche à utiliser internet afin de travailler à domicile tout en m'occupant de mes enfants. j'ai 20 ans d'expérience dans l'administratif et j'envisage de traiter à distance, via le net et le téléphone, l'administratif de particuliers qui, absorbés par leur vie professionnelle, des déplacements fréquents etc... ne parviennent plus à gérer leurs affaires personnelles. Par quel biais puis-je démarrer ? Faut-il d'abord que je crée une micro-entreprise ? Je ne suis pas sûre de la réussite de mon projet donc je ne veux engager aucun frais de création d'entreprise ni payer aucune charge avant de voir... Et je veux aussi pourvoir tout arrêter rapidement si cela s'avère être un échec..

Merci par avance